

TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE

MECANICIEN AUTOMOBILE

Diplôme de niveau 3 - Formation en alternance : apprentissage/professionnalisation/VAE - FICHE RNCP : RNCP 36887

MFR LE CHALET - 9 RUE LA FONTAINE 38490 ST-ANDRE-LE-GAZ - 04 74 88 10 33 - mfr.le-chalet.st-andre@mfr.asso.fr

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le mécanicien automobile réalise l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective sur les véhicules thermiques, électriques et hybrides. Il réalise les opérations d'entretien périodique sur le véhicule y compris la climatisation.

Il sera capable de remettre en conformité les systèmes d'injection, de dépollution ou de suralimentation sur un moteur essence, diesel d'un véhicule thermique ou hybride. Il travaille dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de l'environnement.

PRÉREQUIS

- Jeune Titulaire d'un C.A.P ou d'une certification de niveau équivalent dans le domaine de la maintenance des véhicules, d'un BAC PRO ou d'une équivalence
- Accessibilité selon le parcours de formation aux personnes en reconversion.
- Début du contrat d'apprentissage maximum dans les 3 mois après le début de formation

MODALITÉS

Admission suite à un **entretien individuel** avant l'entrée en formation. Validation de l'inscription 15 jours après l'entretien.

Le titre sera délivré par l'ANFA, organisme certificateur.

ACCÈS À LA FORMATION

Formation accessible :

- aux candidats titulaires d'un CAP

Aménagement possible pour les apprentis en situation de handicap (2 personnes référencées H+ au sein de la MFR).

Début Septembre 2025



DURÉE DE LA FORMATION

560 heures dont 13 heures d'épreuves d'évaluation. Ce qui représente 16 sessions de cours sur 12 mois. Le reste du temps, le jeune sera en formation en entreprise.

En attente de validation de l'ANFA pour l'ouverture de la session 2025



OBJECTIFS

Le candidat au titre maintenance automobile aura pour objectifs d'acquérir ces savoirs faire :

- Remise en conformité des systèmes d'injection et de dépollution (essence/diesel)
- Diagnostic et maintenance des systèmes mécaniques
- Entretien périodique
- Remplacement des pièces d'usures et réalisation de contrôles/codages associés

CONTENU DE LA FORMATION

1- Remise en conformité des systèmes d'injection et de dépollution (essence/diesel). **169 heures**

- Remettre en conformité les systèmes d'injection essence (directe ou indirecte)
- Remettre en conformité les systèmes d'injection diesel
- Remettre en conformité les systèmes dépollution
- Remettre en conformité les systèmes de suralimentation essence

2 - Diagnostic et maintenance des systèmes mécaniques **217 heures**

- du circuit de climatisation (classique ou réversible)
- des transmissions mécaniques
- des trains roulants
- des moteurs thermiques et de leurs circuits périphériques
- des systèmes de freinage
- des systèmes de direction mécanique ou assistée

3 - Les entretiens périodiques **63 heures**

- Opérations d'entretien des circuits de lubrification
- Opérations d'entretien de la liaison au sol
- Opérations d'entretien des circuits annexes
- Opérations d'entretien des éléments électriques, sécurité et confort
- Opérations d'entretien sur le système de freinage
- Opérations d'entretien des systèmes de transmission
- Entretien d'un circuit de climatisation
- Contrôle des éléments de charge
- Contrôle de l'état de charge et de la batterie
- Prévenir les risques électriques sur des équipements

4 - Le remplacement des pièces d'usures et réalisation de contrôles/codages associés **63 heures**

- Contrôler et régler les trains roulants
- Remplacer et réparer les pneumatiques
- Remplacer les organes de transmission et de liaison au sol
- Contrôler et remplacer les éléments des systèmes de freinage
- Remplacer une batterie de démarrage et de servitude
- Prévenir les risques électriques sur des équipements selon la réglementation

Le reste du temps pour atteindre les 560h étant des heures en salle de classe pour le suivi de l'alternance.

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Au terme de l'année de formation, le jeune obtiendra le titre professionnel.

Le titre peut déboucher sur la vie active mais il est possible de poursuivre des études au sein de la MFR sur un BAC PRO

INDICATEURS

- 1er groupe en formation pour Septembre 2025

TARIFS

- Coût de la formation : prise en charge par l'OPCO .
- Possibilité d'internat ou de demi-pension (voir tarifs auprès du CFA).
- Frais d'adhésion à l'association : 100€/an.

EVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Pour obtenir le titre à finalité professionnelle, le candidat doit se présenter aux épreuves correspondant à chacun des blocs constitutifs du Titre à finalité professionnelle « Mécanicien Automobile ».

Les candidats ayant obtenus au moins 3 blocs de compétences pourront se présenter devant le jury paritaire. C'est ce jury paritaire qui statue, in fine, sur la délivrance ou non-délivrance du Titre à finalité professionnelle et sur les mentions (félicitations du jury ou encouragements).

Les bulletins de notes sont semestriels pour l'apprenti, la famille et l'entreprise.

Si besoins des bilans intermédiaires sont faits avec les moniteurs.

Le CFA demandera au jeune de compléter le carnet d'activités afin de s'assurer que les travaux effectués en entreprise correspondent à la formation.

Le référent de classe se rendra en entreprise **au moins 2 fois sur le cycle** de formation afin de s'assurer de l'évolution de l'apprenti.